

Ville de
Pont-Audemer

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr



DÉCISION DU MAIRE

**SIGNATURE D'UN CONTRAT DE COPRODUCTION AVEC LE CDN DE ROUEN POUR LE
SPECTACLE RISQUE DE CHUTE**

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

VU l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

CONSIDERANT la saison culturelle du théâtre l'Eclat,

Le Maire décide de signer un contrat de coproduction avec le Centre Dramatique National de Normandie-Rouen pour une coproduction sur le spectacle « Risque de chute » pour un montant de 5.275 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 11 décembre 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation


Julien TIMON

